

Qu'est-ce que Pantogar et quand est-il utilisé?

Pantogar est un médicament pour cheveux et ongles indiqué lors de chute diffuse des cheveux et d'ongles cassants. Pantogar agit par la voie des vaisseaux sanguins sur le métabolisme cellulaire. De cette manière est assuré l'approvisionnement suffisant des cheveux et des ongles en substances constitutives susceptibles de les maintenir en bonne santé et de les fortifier.

Pantogar contient des vitamines du groupe B, des acides aminés, des sels minéraux et des oligo-éléments. Les vitamines du groupe B telles que l'acide pantothénique et la thiamine ainsi que l'acide para-aminobenzoïque sont indispensables au cuir chevelu et aux cheveux. A ce titre, un rôle-clé revient à l'acide pantothénique dont le manque risque d'entraîner l'augmentation de la chute des cheveux et le grisonnement prématuré. La levure médicinale est caractérisée par une teneur élevée en vitamines, acides aminés essentiels, sels minéraux, oligo-éléments et enzymes. Elle est une source naturelle en vitamines du groupe B.

La cystine, un acide aminé participant essentiellement à la formation de la kératine, favorise la croissance de cheveux et d'ongles sains. La kératine, une protéine riche en soufre, constitue l'élément principal des cheveux et des ongles.

Différents tests ont montré que Pantogar améliore la qualité des cheveux de manière nette. Pantogar exerce une influence positive sur la résistance à la rupture et sur la structure capillaire superficielle et renforce la couleur naturelle des cheveux. Pantogar rend les cheveux plus résistants aux agressions d'ordre mécanique (peignage énergique, brossage, crêpage), aux nuisances chimiques (décoloration, coloration, permanentes), à l'action de la chaleur excessive produite par le sèche-cheveux ou les bigoudis chauffants, aux rayons X ou UV, ainsi qu'à l'exposition intensive au soleil ou au rayonnement du solarium.

Pantogar est utilisé lors de troubles divers de la croissance des cheveux et des ongles, seul ou en association à d'autres mesures de traitement externe (frictions, massages, etc.) et le cas échéant, à des traitements de la maladie sous-jacente: chute de cheveux consécutive à des maladies, des troubles métaboliques, des carences en vitamines, des intoxications, des lésions par irradiation, des états d'épuisement, des situations de stress; chute de cheveux consécutive à des traitements médicamenteux, par ex. par des anticoagulants, des inhibiteurs de la croissance cellulaire ou des médicaments diminuant le taux de lipides sanguins; chute de cheveux d'origine non définie; chute de cheveux se produisant durant la seconde moitié de la grossesse, pendant les couches et la période d'allaitement; chute des cheveux consécutive à un traitement par des contraceptifs oraux sur prescription médicale; altérations de la structure capillaire (cheveux fatigués, fins, raides, fragiles, cassants, sans éclat ni couleur). Traitement préventif contre le blanchiment prématuré des cheveux.

Affections des ongles d'origine non infectieuse et troubles de la croissance des ongles.

Pantogar diminue la fragilité et augmente l'élasticité des ongles chez les patients présentant des ongles cassants ou fendus.

De quoi faut-il tenir compte en dehors du traitement?

Pantogar n'est pas indiqué en présence de chute de cheveux circonscrite et d'origine cicatricielle ainsi qu'en présence d'alopécie androgénétique (d'origine hormonelle héréditaire) ou normale (calvitie chez l'homme). Dans ces cas, l'effet de Pantogar se limite à la fortification des cheveux restants.

Pantogar n'influence pas la pilosité du visage ni celle des bras ou des jambes, car elles sont réglées par d'autres mécanismes de croissance.

La repousse naturelle des cheveux provoque une chute quotidienne d'environ 50–80 cheveux. Ce n'est que lorsque le nombre de cheveux perdus par jour dépasse ce seuil critique qu'il y a lieu de parler de chute pathologique.

Si les affections des cheveux et des ongles prennent une évolution progressive défavorable, il faut consulter un médecin, ces affections pouvant être des signes de maladies générales spécifiques.



Quand Pantogar ne doit-il pas être utilisé?

Pantogar ne doit pas être administré en cas d'hypersensibilité connue à l'un des composants de la préparation.

Quelles sont les précautions à observer lors de l'utilisation de Pantogar?

Si vous suivez simultanément un traitement par sulfamides, veuillez demander à votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous pouvez continuer le traitement par Pantogar et si oui, comment le poursuivre.

Veuillez informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste si vous souffrez d'une autre maladie, vous êtes allergique, vous prenez déjà d'autres médicaments en usage interne ou externe (même en automédication!).

Pantogar peut-il être utilisé pendant la grossesse ou l'allaitement?

Sur la base des expériences faites à ce jour, aucun risque pour l'enfant n'est connu si le médicament est utilisé conformément à l'usage auquel il est destiné. Toutefois, aucune étude scientifique systématique n'a été effectuée. Par mesure de précaution, vous devriez renoncer si possible à prendre des médicaments durant la grossesse et l'allaitement, ou demander l'avis du médecin, du pharmacien ou du droguiste.

Comment utiliser Pantogar?

La formation lente des cheveux et des ongles et la nature spécifique des troubles de croissance capillaire et unguéale exigent une prise régulière de Pantogar pendant une période prolongée et une instauration du traitement aussi précoce que possible.

Sauf avis médical contraire, les adultes prennent 1 capsule 3× par jour; les enfants dès 12 ans prennent 1 capsule 1–2× par jour, sans les croquer et avec un peu de liquide au cours des repas principaux.

La durée moyenne du traitement est de 3–6 mois. En règle générale, les premiers résultats se manifestent au bout de 3–4 mois. En cas de besoin, le traitement peut être prolongé ou répété.

Pantogar est adapté pour les diabétiques.

L'utilisation et l'innocuité de Pantogar chez les enfants de moins de 12 ans n'ont pas été testées. Pantogar ne doit pas être utilisé chez les enfants de moins de 12 ans.

Veuillez vous conformer au dosage figurant sur la notice d'emballage ou prescrit par votre médecin. Si vous estimez que l'efficacité du médicament est trop faible ou au contraire trop forte, veuillez vous adresser à votre médecin, à votre pharmacien ou à votre droguiste.

Quels effets secondaires Pantogar peut-il provoquer?

La prise de Pantogar peut provoquer les effets secondaires suivants:

Troubles gastro-intestinaux comme par ex. aigreurs d'estomac, nausée, flatulences, diarrhée et douleurs abdominales sont possibles.

Rare (concerne 1 à 10 utilisateurs sur 10'000)

Des réactions d'intolérance comme une transpiration excessive, une accélération du rythme cardiaque (tachycardie), accélération du pouls, des réactions cutanées avec éruption, prurit et urticaire ont été observées.

Par ailleurs, une sensation de vertige, des maux de tête, vomissements, palpitations et des rougeurs cutanées en relation avec la prise de Pantogar ont été observés.

Si vous remarquez des effets secondaires, veuillez en informer votre médecin, votre pharmacien ou votre droguiste. Ceci vaut en particulier pour les effets secondaires non mentionnés dans cette notice d'emballage.

A quoi faut-il encore faire attention?

Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention «EXP» sur le récipient.



Remarques concernant le stockage

Conserver au sec à température ambiante (15-25 °C).

Conserver hors de portée des enfants.

Que contient Pantogar?

1 capsule contient:

Principes actifs: 60 mg de nitrate de thiamine, 60 mg de pantothénate de calcium, 100 mg de levure médicinale, 20 mg de cystine, 20 mg de kératine, 20 mg d'acide p-aminobenzoïque.

Excipients: Cellulose microcristalline, talc, dioxyde de silicium hautement dispersé, stéarate de magnésium, povidone K30, gélatine, eau purifiée, indigotine (E 132), dioxyde de titane (E 171) et oxyde de fer jaune (E 172).

Numéro d'autorisation

38700 (Swissmedic).

Où obtenez-vous Pantogar? Quels sont les emballages à disposition sur le marché?

En pharmacie et en droguerie, sans ordonnance médicale.

Emballages d'origine de 90 et 300 capsules.

Titulaire de l'autorisation

Merz Pharma (Suisse) SA, 4123 Allschwil.

Cette notice d'emballage a été vérifiée pour la dernière fois en octobre 2019 par l'autorité de contrôle des médicaments (Swissmedic).

